



Assemblée Générale ordinaire des clubs jeudi 7 octobre 2021 20 h 30
Lieu : Louviers Maison des Associations

Accueil des participants

Après l'appel, absents le Neubourg et Pont-Audemer (nouvel affilié excusé non votant car affilié après le 30 juin date du comptage des voix), le contrôle des présents et des procurations, le quorum des voix est largement atteint (11 GSA présents sur 12 représentant 40 voix sur 43), l'Assemblée peut commencer.

Le Secrétaire Général remercie les présents d'être venus si nombreux. La parole est passée à la Présidente de la LNVB qui nous remercie pour cette invitation et qui se félicite du bon démarrage de la saison avec une abondance de jeunes.

Saison 2020-2021

1°) Rapport Moral

La saison écoulée n'a pas généré une grande richesse dans les activités.

Il s'agira donc d'un rapport d'activité sur le fonctionnement du CD purement administratif et en partie financier.

Nous avons François, Amine et moi travaillé sur trois points socles de l'avenir :

Une nouvelle gouvernance impliquant les clubs au plus près du CD

La recherche de financements ponctuels mais conséquents permettant de sécuriser l'emploi.

La pérennisation de l'emploi en stabilisant et solidifiant les ressources .

La gouvernance s'inspire du fonctionnement fédéral qui a un Conseil d'administration issu de deux origines : une liste élue par les clubs et des membres de droits issus des ligues régionales et qui ont été élus par les clubs. Les deux différences de notre proposition de modification de la gouvernance par rapport au système fédéral tiennent , d'une part au fait qu'il n'y a pas de scrutin de liste mais un scrutin plurinominal et d'autre part que le Président peut être issu de l'ensemble du Comité Directeur, et non pas la tête de la liste majoritairement élue. Cela nous a semblé plus logique et démocratique à l'échelle du volley ball de notre département .

La recherche de financements ponctuels est une tâche qui nous a pris beaucoup de temps dans la construction et la défense de nos dossiers. Nous avons réussi à obtenir , des aides de l'ANS et d'autres dans le cadre de la consolidation de l'emploi. Ce sont des dizaines d'heures de travail pour un résultat qui se concrétisera dans les 12 mois.

La seule déception vient de la subvention annuelle de l'ANS qui s'est réduite comme peau de chagrin : de 12000 € il a 3 saisons à 1500 € aujourd'hui . Cela au profit des clubs qui voient leurs subventions ANS maintenues ou augmentées, ce qui est bien.

La pérennisation de l'emploi a été un gros dossier mené en parallèle du précédent.

L'étude de l'emploi a nécessité de remonter l'historique et de tenter de stabiliser les ressources mais surtout d'identifier, réguler et baisser les dépenses.

Optimiser le nombre d'heures « vendues » en faisant en sorte que leur coût et leur nombre se rapprochent du coût réel d'un salarié est un vrai challenge que nous devons accomplir dans les 3 saisons à venir pour stabiliser l'emploi.

Concernant les dépenses , le mode de déplacements de nos salariés en est le meilleur exemple.

Une étude très simple nous montre que la fourniture d'un véhicule de fonction avec les frais inhérents à celui-ci est plus économique qu'un remboursement mensuel au tarif kilométrique en vigueur.

Un accident (couvert par l'assurance) nous a motivé dans l'achat de deux nouveaux véhicules d'occasion dans un garage. Grâce à notre nouvelle banque, nous avons obtenu une avance de trésorerie pour cet achat qui, liée au remboursement de l'assurance nous permet d'avoir une dépense qui n'entame pas notre trésorerie et qui est régulée.

Nous sommes propriétaire d'un troisième véhicule acheté il y a quatre ans à la ligue de Haute Normandie et largement amorti.

Vous voyez que nous ne sommes pas restés inactifs durant cette période perturbée et maintenant nous n'avons plus qu'à souhaiter que nos efforts et vos efforts permettrons à notre sport et à nos clubs de se stabiliser et d'évoluer.

Bienvenue au retour du CAPA Volley Ball en souhaitant que d'autres nouveaux clubs nous rejoindront.

Pas de questions - Vote à l'unanimité

2°) Rapport Financier CD27

Notre Trésorier dont les occupations professionnelles sont devenues trop prenantes a été remplacé au pied levé par Amine Hachelaf. Les comptes de 2020-2021 ne sont donc pas totalement achevés car en court de vérification pour équilibrage. Les comptes sont donc découplés pour le vote qui sera effectué à distance pour la saison écoulée.

Saison 2019-2020 :

Le Compte de résultat pour la saison 2019-2020 est déficitaire de 283€.

Les produits s'élèvent à 69 762.23 € et les charges à 70 045.23 €.

La saison 2019-2020 a été marquée par l'arrêt brutal des compétitions et la fermeture des salles et écoles, ce qui a généré une chute de notre activité de services aux clubs pendant plusieurs mois, oblitérant la fin de saison dès mars.

Les coûts salariaux ont été pris en partie en charge par l'Etat sur cette période d'arrêt total.

Notre bilan mentionne après affectation du résultat un fonds associatif de 7404.45 €.

L'actif circulant est de 46 978.68 € et la totalité des dettes de 40 074.23 €

Saison 2020-2021

Le Compte de résultat provisoire 2020-2021 est bénéficiaire de 13 381.76 €.

Les produits s'élèvent à 70 638.55 € et les charges à 57256.79 €.

La saison 2020-2021 a été pour le moins chaotique, marquée par de nombreux arrêts d'activités. Cependant nous avons pu maintenir une activité correcte en début et fin de saison.

Les subventions et le chômage partiel ont par ailleurs été maintenus.

Notre bilan mentionne après affectation du résultat un fonds associatif de 20 786.21 €.

L'actif circulant est de 45 081.12 € et la totalité des dettes de 22 806.91 €.

Remarques : Le quitus donné au trésorier pour la validation des comptes 2020-2021 se fera par un vote par mail : motion adoptée à l'unanimité .

Vote du rapport financier incluant le quitus des comptes 2019-2020 : adopté à l'unanimité

Affectation du résultat au fonds associatif : Vote à l'unanimité.

Saison 2021-2022

Validation des postes au Bureau exécutif :

Président : François Deshayes

Secrétaire : Jean-Paul Dubier

Trésorier : Amine Hachelaf

Vote à l'unanimité

Ouverture de l'AG " Modification statutaire "

Les modifications portent sur la composition du Comité Directeur et la désignation de ses membres, pour se rapprocher de ce qui se fait à la FFvolley, à la fois pour assurer l'avenir du Comité Départemental et pour que les dirigeants de clubs soient mieux informés de ce qui s'y passe.

Il s'agit d'inciter à ce que chaque GSA soit représenté.

La discussion s'engage autour de la parité. Plus la structure est petite, plus Il est difficile d'avoir cette parité faute de candidats femmes.

Est-ce que cette obligation ministérielle a un effet ? A ce jour aucune étude n'a été réalisée par le Ministère à notre connaissance.

Vote proposé : validation du texte afin d'être en ordre de marche pour une nouvelle élection en juin 2022 pour la fin de l'olympiade.

Statuts Adoptés :

Pour : 36 voix – Contre : 0 - Abstention 1 GSA : 4 voix.

Clôture de l'AG " modification statutaire "

(Les statuts modifiés font l'objet d'un document complet en pièce jointe.)

Pendant une courte pause avec collation, des récompenses sont remises à certains participants méritants.

1°) Finances

Présentation de la politique tarifaire 2021-2024

A la demande d'AVB, les tarifs 2021-2022 sont soumis à un nouveau vote et figurent à l'ordre du jour. Une étude menée sur les coûts de l'emploi montre que les prestations vendues aux GSA (encadrements et smashy) ne couvrent pas cette charge à l'heure actuelle. D'où les modifications de tarifs proposées. L'objectif à l'horizon 2023-2024 est de passer à 24h d'interventions facturées 30€ sur 32 semaines pour chaque salarié ce qui amènerait à la pérennisation de l'emploi hors subventions. On n'y est pas encore, mais le rééquilibrage est en cours. La mutualisation des moyens est intéressante si beaucoup s'y investissent. C'est primordial, car aucun club ne peut s'offrir les services d'un entraîneur salarié permanent.

Les opérations Smashy se déroulent en journée avec pour objectif 4 cycles de 6-8 semaines sur 32 semaines. On ne peut faire mieux pour avoir le temps de démarcher les écoles. Le tarif forfaitaire passe à 500€ soit à la charge du Club, de l'école ou du Comité selon les possibilités de financement de chacun. L'ANS du Comité a beaucoup baissé ces dernières années, mais cela a été reporté sur les clubs qui devraient financer ces opérations.

Vote Tarifs 2021-2022 : 36 voix pour - 4 voix contre : Adoptés

2°) Calendriers (voir en annexe)

Les frais d'engagement seront dus à partir de la seconde présence en jeunes comme en seniors. Il est précisé : 50 € en jeunes quel que soit le nombre d'équipe dans la catégorie quel que soit le sexe et 100 € en loisir par club.

Calendrier loisir

Il est demandé aux clubs de se positionner sur les dates et de ne pas dépasser 9 équipes par soirées.

Calendriers jeunes

M9/M11 – M13

Les dates sont calées par rapport à la Coupe de France.

Open jeune

Suivi par Lætitia (EG).

Il est important de maintenir la formule 4x4 avec des débutants pour réserver le 6x6 à la Ligue.

Priorité est donnée aux M15 – M18, les M21 devant rester anecdotiques.

Les Samedi après-midi de 14h30 à 17h30 avec 9 équipes par gymnase.

Ouverture de la saison le 16/10 à Bernay salle Sébire

Stages :

Pendant les vacances des stages de formation pourront être mis en place.

Vu le contexte sanitaire, ce sera à la journée.

Plus rien n'étant abordé, la séance se termine à 23h00

Annexes :

Tarifs

Calendriers provisoires

TARIFS 2021/2022 CD27VB

Voté le 07/10/2021

	19/20	20/21	21/22
Redevance affiliation CD27			
National	120,00 €	120,00 €	120,00 €
Régional	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Départemental	70,00 €	70,00 €	70,00 €
Cotisation CD27 sur licence Compét'lib	7,00 €	7,00 €	7,00 €
Reversement LNVB sur VPT	9,00 €	9,00 €	9,00 €
Cotisation CD27 sur licence M13 et moins	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Inscription en championnat Départemental	160,00 €	160,00 €	160,00 €
Inscription en Challenge loisir 27 par club	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Inscription sur compétition M9 et M11 F et M par club	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Inscription sur compétition M13F et M13M, par club	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Inscription stage CD27 2 jours avec Couchage et Repas	Coût réel	Coût réel	Coût réel
Inscription stage CD27 3 jours avec Couchage et Repas	Coût réel	Coût réel	Coût réel
Inscription stage CD27 d'une journée avec Repas	32,00 €	32,00 €	32,00 €
Inscription stage CD 27 d'une journée sans Repas	16,00 €	16,00 €	16,00 €
Amende pour absence ou non représentation à une AG	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Mise a disposition aux clubs d'un cadre du CD27VB			
Tarifs figés jusqu'en 23-24 - Sur Devis-Taux Horaire:	25,00 €	26,00 €	30,00 €
Forfait déplacement. 50%du taux horaire	12,50 €	13,00 €	15,00 €
Forfait recherche, démarche et administratif club Jeune	CD et GEVE	N + 1	300,00 € 50,00%
Forfait recherche, démarche et administratif club Filleul	CD et GEVE	N + 1	600,00 € 50,00%
Forfait recherche démarche, administratif et animation 1 cycle Smashy	CD et GEVE		500,00 €
Groupement Emploi Volley Eure (GEVE)			
Cotisation pour adhésion au GEVE	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Tarif horaire des intervenants	25,00 €	26,00 €	30,00 €
Tarif déplacement (forfait quelle que soit la durée de l'intervention et la distance) : 50 % du tarif horaire	12,50 €	13,00 €	15,00 €
Groupement Sportif départemental			
Licence VPT (FFvolley : 15 €)	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Licence Compét'Lib (FFvolley : 24 € - Ligue Normandie : 10 € -		56,00 €	56,00 €



Calendriers provisoires M9 , M 11 et M13

M13

Journée	Date	Lieu	Club recevant	Salle
1	21/11/21	Evreux	EVB	Jean Jaurès
2	05/12/21	Louviers	LVB	Maxime Marchand
3	16/01/22	Pacy sur Eure	PEVB	COSEC
4	30/01/22	Gisors	EG	Nelson Mandela
5	27/02/22	Vernon	EVSM	COSEC Boutardes
6	13/03/22	Bernay	SCB	Sebire
7	27/03/22	Pacy sur Eure	PEVB	COSEC
8	15/05/22			
9	22/05/22			
10	19/06/22			

Récompenses

M11

Journée	Date	Lieu	Club recevant	Salle
1	14/11/21	Pacy sur Eure	PEVB	COSEC
2	28/11/21	Evreux	EVB	Jean Jaurès
3	12/12/21	Gaillon	VBGA	André Malraux
4	09/01/22	Pont de l'Arche	AVB	
5	23/01/22	Vernon	EVSM	COSEC Boutardes
6	06/02/22	Louviers	LVB	Maxime Marchand
7	20/03/22	Evreux	EVB	Jean Jaurès
8	03/04/22	Pont de l'Arche	AVB	
9	08/05/22			
10	12/06/22			

Récompenses